



# Usufruit et succession grand-mère/fils/petit-enfant

Par **Lutka**, le **23/07/2012** à **18:55**

Bonjour,

Au Décès de mon grand-père, ma grand-mère a donné son appartement secondaire en nue-propriété a son fils et en a donc conservé l'usufruit.

Mon père est décédé avant ma grand mère, il y a quelques jours.

Nous nous sommes rapprochés en famille d'un notaire qui semble dire que la nue-propriété me revient(à moi, petite-fille) et que c'est ma mère (hétière directe de mon père) qui devient usufruitère, ma grand-mère étant dépossédée de tout.

Cela me semble impossible mais avons-nous bien compris?

Merci de vos réponses!